

Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école secondaire Pamphile-Le May, Commission scolaire des Navigateurs (CSDN), tenue le 2 octobre 2019, à 19 h 15, au local A-217 de l'École secondaire Pamphile-Le May.

**Étaient présents :**

Jérôme Croteau, direction  
Caroline Gingras directrice adjointe  
Maryse Lagueux, enseignante  
Katherine Beaudet, enseignante  
Catherine Daigle, enseignante  
Christiane Émond, enseignante  
David-Alexandre Méthot, technicien. en loisirs  
Chantal Fortin, orthopédagogue  
Caroline Villeneuve, présidente  
Sara Perreault, parent  
Carolyne Plourde, parent  
Isabelle Noël, parent  
Sophie Guimond, parent  
Cynthia Morin, parent

Sara-Maude Charest, présidente des élèves

**Était absent :**

Élise Beaudet, élève

**1. Mot de bienvenue, vérification du quorum**

Le directeur, Jérôme Croteau, confirme qu'il y a quorum.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**CE/2019-10-02**

IL EST PROPOSÉ PAR David-Alexandre Méthot et résolu

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 20 juin 2018
4. Élection de la présidence, vice-présidence et secrétariat
5. Mot du directeur
6. Calendrier des rencontres
7. Formation – Membres du conseil d'établissement

8. Règles de régie interne
9. Activités parascolaires
10. Acte d'établissement
11. Projet éducatif 2019-2022
12. Approbation des activités étudiantes
13. Mot des membres du personnel de l'école
14. Mot de la représentante des élèves
15. Mot de la présidente
16. Divers
17. Parole au public
18. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE à l'unanimité.

**CE/2019-10-02**

**3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 5 juin 2019**

IL EST PROPOSÉ PAR Maryse Lagueux et résolu

DE DISPENSER la secrétaire de la lecture du procès-verbal du 5 juin 2019 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé

ADOPTÉE à l'unanimité.

**CE/2019-10-02**

**4. Élection de la présidence, vice-présidence et secrétariat**

IL EST PROPOSÉ PAR Christiane Émond et résolu

D'ÉLIRE les gens aux postes mentionnés

Caroline Villeneuve, présidente  
Sophie Guimond, vice-présidence  
Chantal Fortin, secrétaire

ADOPTÉE à l'unanimité.

## 5. Mot du directeur

- Présentation de Mme Caroline Gingras, directrice adjointe à PLM;
- Des travaux ont été réalisés dans la cour intérieure : des élèves l'utilisent déjà;
- Retour sur l'assemblée générale des parents : questionnement sur la nouvelle formule utilisée. Bonne idée de présenter TOUS les enseignants ce qui permet aux parents qui ont des enfants dans 2 cycles différents de les reconnaître;
- Possibilité de voir que tous les enseignants forment une équipe qui travaille ensemble;
- Beaucoup de visiteurs (300 personnes environ) lors des portes ouvertes : les jeunes pouvaient participer à un tirage (chandail). Ceux-ci provenaient de Saint-Agapit, St-Apollinaire et de l'extérieur de notre réseau;
- Le 50<sup>e</sup> de Pamphile-Le May sera célébré, ce samedi 5 octobre. Différentes activités seront offertes tout au cours de la journée.

## 6. Calendrier des rencontres

**CE/2019-10-02**

IL EST PROPOSÉ PAR Catherine Daigle d'accepter le calendrier des rencontres :

Les 2 octobre, 6 novembre et 11 décembre 2019 ainsi que les 5 février, 25 mars, 29 avril et 3 juin 2020.

Si un membre du CÉ doit s'absenter, informer la secrétaire de l'école aussi tôt que possible.

Suggestion : utiliser Doodle pour les confirmations des présences des membres.

## 7. Formation-Membres du conseil d'établissement

Au local 217 par Webinaire sur le fonctionnement et le rôle du CÉ. Ouvert aux membres ainsi qu'aux CÉ du réseau de Pamphile-Le May.

Durée : 1 h 30 environ

Heure : 19 h

Date : 15 octobre 2019

Si intéressée, informer la secrétaire, s.v.p. merci!

## **8. Règles de régie interne**

Document a été révisé le 4 octobre 2017.

Taux pour le gardiennage : 5\$/heure.

Kilométrage : 0,46\$/km ou 2\$/déplacement si vous habitez près de l'école.

Explication des règles de régie interne qui sont disponibles sur le site de l'école.

Un formulaire de remboursement vous sera remis à la prochaine réunion.

## **9. Activités parascolaires**

Une enveloppe budgétaire a été reçue pour que des activités parascolaires gratuites soient offertes aux élèves. Une activité de rafting a été offerte dernièrement, qui a rejoint environ 26 élèves.

Cette enveloppe couvre 28 semaines d'activités qui seraient réparties à l'intérieur de 3 blocs.

Suggestion : Studio de Danse

## **10. Acte d'établissement**

Explication de l'Acte d'établissement qui explicite l'utilisation des locaux de l'école. Aucun changement avec celui de l'an dernier.

## **11. Projet éducatif 2019-2022**

Disponible sur le site internet de l'école.

## **12. Approbation des activités étudiantes**

**CE/2019-10-02**

IL EST PROPOSÉ PAR Sophie Guimond

D'APPOUVER les projets d'activités éducatives présentées.

De plus, le CÉ convient d'accepter la tenue du voyage communautaire même si la destination finale est inconnue pour le moment. Ceci facilite le processus de planification pour les responsables. Ultérieurement, le CÉ sera informé du lieu.

ADOPTÉE à l'unanimité.

### 13. Mot des membres du personnel de l'école

a) **Katherine Beaudet** : Fort Boyard secondaire 2. Activité gratuite et très très appréciée par les élèves : épreuves, danse.  
Gala : belle activité qui se déroule en juin.

b) **Maryse Lagueux** : belles activités techno pédagogiques qui se déroulent dans l'école.

c) **David-Alexandre Méthot** : belle participation pour les Aigles Bleus : coût diminué pour l'année 2019-2020 (200 élèves inscrits).

Défis des villages : fort apprécié. Issoudun la grande gagnante! Cette activité permet de développer un sentiment d'appartenance à leur village et à leur école.

d) **Catherine Daigle** : Information sur le voyage de secondaire 1. Secondaire 4 : activité reconnaissance en fin d'année (à suivre).  
Techno pédagogie : évaluation qui se fait sur Internet (Google Formulaire, par exemple).

e) **Christiane Émond** : Des enseignants sont libérés pour aider leur collègue afin de développer des compétences technos pédagogiques.

f) **Chantal Fortin** : Créalab : Les élèves de CPC ainsi que des élèves de secondaire 1 à 5 viennent assidûment pour explorer le matériel mis à leur disposition.

Création de jeux vidéo : activité parascolaire sera offerte à une vingtaine d'élèves. Cette activité se fera en lien avec d'autres matières : écriture de scénario par des élèves en français, par exemple. Ce pourrait être les élèves en art qui dessineront des personnages et les élèves du profil « Informatique-robotique » se joindront aux élèves inscrits en parascolaire, au cours de l'année.

#### **14. Mot de la représentante des élèves**

- Semaine de l'Halloween : plusieurs activités seront planifiées au cours de cette semaine-là.

#### **15. Mot de la présidente**

Les parents vérifient leur courriel pour que la présidente puisse les contacter si nécessaire.

#### **16. Divers**

#### **17. Parole au public**

#### **18. Levée de l'assemblée**

**CE/2019-10-02**

IL EST PROPOSÉ PAR Maryse Lagueux et résolu

D'ADOPTER la levée de la séance à 21h01

ADOPTÉE à l'unanimité.

---

Caroline Villeneuve  
Présidente

---

Jérôme Croteau  
Directeur